

Envoyé en préfecture le 06/07/2021

Reçu en préfecture le 06/07/2021

Affiché le



ID : 079-200041317-20210629-C__49_06_2021-DE

C- 49-06-2021

niort agglo

Agglomération du Niortais

Votants : 78

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 21 juin 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 29 juin 2021

DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE EMPLOI ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'INSTITUT DE FORMATION DE LA PROFESSION DE L'ASSURANCE DANS LE CADRE DE L'IMPLANTATION DE FORMATIONS SUPÉRIEURES SUR LE TERRITOIRE

Titulaire-s présent-e-s :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Valérie BELY-VOLLAND, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Gérard LABORDERIE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Noëlle ROUSSEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU.

Titulaire-s absent-e-s ayant donné pouvoir :

Yamina BOUDAHMANI à Yvonne VACKER, Guillaume JUIN à Aurore NADAL, Lucien-Jean LAHOUSSE à Jérôme BALOGE, Sophia MARC à Jacques BILLY, Rose-Marie NIETO à Dominique SIX, Franck PORTZ à Patricia DOUEZ, Johann SPITZ à Jacques BILLY, Méлина TACHE à Nicolas VIDEAU, Florence VILLES à Bastien MARCHIVE, Lydia ZANATTA à Aurore NADAL.

Titulaire-s absent-e-s suppléé-e-s :

Olivier D'ARAUJO par Claude HAMAIDE.

Titulaire-s absent-e-s :

Christelle CHASSAGNE

Titulaire-s absent-e-s excusé-e-s :

Annick BAMBERGER, Christine HYPEAU, Richard PAILLOUX.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Sophie BOUTRIT

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU MARDI 29 JUIN 2021

DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE EMPLOI ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'INSTITUT DE FORMATION DE LA PROFESSION DE L'ASSURANCE DANS LE CADRE DE L'IMPLANTATION DE FORMATIONS SUPÉRIEURES SUR LE TERRITOIRE

Monsieur **Eric PERSAIS**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

La CAN, au titre de sa compétence en matière d'enseignement supérieur, développe l'installation de nouvelles formations supérieures en lien avec les acteurs universitaires sur son territoire.

Un Schéma Local de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SLESRI) a été adopté par délibération au conseil d'agglomération d'avril 2018.

Parmi les axes prioritaires de ce SLESRI, l'installation de formations en lien avec la demande de compétences du tissu économique est un axe fort. De plus, le développement de formations généralistes est ciblé dans ce schéma afin d'offrir aux bacheliers de notre territoire et deux-sévriens l'opportunité de trouver une formation adéquate. La CAN a pour ambition d'accueillir l'ensemble des formations qui pourront bénéficier au tissu économique mais également à la population.

Depuis 2 ans, la CAN attire et accueille de nouvelles formations supérieures, publiques et/ou privées, et participe à leur amorçage dans le cadre de leur installation. Cet engagement fort de la CAN contribue à l'objectif de doubler le nombre d'étudiants sur le territoire à horizon 2029/2030 afin de passer le cap des 5 000 étudiants (près de 3000 aujourd'hui). Essentielle au développement économique et social d'un territoire, la présence d'étudiants permet également un essor du secteur d'activité du commerce, des loisirs ou encore de la culture.

En développant le nombre d'étudiants sur son territoire, la CAN développe par la même occasion sa notoriété et l'hébergement d'activités d'innovation et/ou de recherche.

La filière Assurance – Risques représente aujourd'hui sur Niort Agglo près de 16000 emplois et son besoin en ressources humaines et en formations, lié à un environnement en mouvement est une priorité pour les grandes entreprises du territoire de Niort Agglo.

De son côté, l'IFPASS, Institut de référence de l'assurance, de la banque et de la finance est leader de la formation, de l'emploi et des services au sein du secteur de l'assurance depuis plus de 70 ans.

L'Institut propose une offre de formation diversifiée, diplômante, certifiante et qualifiante ainsi que des solutions RH adaptées aux besoins et aux attentes du secteur de l'assurance, de la banque et de la finance (AGIfpass).

L'Institut de formation de la profession de l'assurance (Ifpass) souhaite poursuivre son maillage territorial et après avoir développé des centres à Paris (Puteaux), Lyon, Marseille, Bordeaux et

Strasbourg, l'organisme de formation ouvre un nouveau centre à Niort. De fait, dès la rentrée 2021/2022, l'institut proposera trois parcours diplômants : le BTS assurance, la Licence professionnelle conseiller souscripteur gestionnaire en assurance (LPCSGA), ainsi que le Bachelor chargé d'indemnisation en assurance (BCIA).

A terme, ce nouveau centre proposera l'ensemble de l'offre diplômante de l'organisme de formation, mais aussi le catalogue de l'offre qualifiante et certifiante (soit plus de 400 formations), ainsi que l'ensemble des solutions RH, notamment les prestations de recrutement.

La présence de l'IFPASS à Niort permettra d'être au plus près des attentes et des besoins des entreprises du territoire.

Dans ce cadre et afin de permettre l'installation pour la rentrée de septembre 2021 de nouvelles formations et le lancement du développement d'un centre IFPASS à Niort, la CAN et l'IFPASS doivent concrétiser leur partenariat via une convention.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve la convention de partenariat liant l'IFPASS et la CAN,
- Autorise le versement d'une subvention de 52 350 € à l'IFPASS au titre de l'année 2021 correspondant à la prise en charge du bail annuel,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer la convention de partenariat ainsi que tous documents afférents.

Le Conseil d'Agglomération adopte à la majorité cette délibération.

Pour : 75

Contre : 3

Abstention : 0

Non participé : 0

Eric PERSAIS

Vice-Président Délégué